ZEUS

GROUPE ELECTROGENE INVERTER

INVERTER 1200i



MANUEL D'UTILISATION
ET D'ENTRETIEN
(notice originale)

CE RoHS COMPLIANT EURO 5

(F) IMPORTANT : Lire et comprendre ce manuel avant d'utiliser le groupe éléctrogène. Une mauvaise utilisation de cet appareil peut causer de graves blessures. Conserver ce manuel pour pouvoir le consulter ultérieurement.

(I) IMPORTANTE: Leggere e comprendere questo manuale prima di utilizzare il generatore. L'uso improprio di questo prodotto può causare lesioni gravi. Conservare questo manuale per riferimenti futuri.

(NL) BELANGRIJK: Lees en begrijp deze handleiding voor gebruik van de generator. Misbruik van dit product kunnen ernstig letsel veroorzaken. Bewaar deze handleiding voor toekomstig gebruik.

(E) IMPORTANTE: Lea y comprenda este manual antes de usar el generador. El mal uso de este producto puede causar lesiones graves. Guarde este manual para referencia en el futuro.

(P) IMPORTANTE: Leia e entenda este manual antes de usar o gerador. Uso indevido deste produto pode causar ferimentos graves. Guarde este manual para referência futura.

INTRODUCTION

Nous vous remercions d'avoir choisi ce produit qui a été soumis aux contrôles les plus sévères afin d'en garantir la qualité. Toutes les précautions possibles ont été prises pour qu'il vous parvienne en parfaite condition. Si vous remarquiez toutefois la présence d'un problème, ou si vous avez besoin d'assistance ou de conseils, n'hésitez pas à contacter le service après-vente du magasin où vous avez effectué votre achat.

NOTICE D'UTILISATION

Ce manuel fait partie intégrante de ce groupe électrogène. Il contient des informations importantes sur la sécurité, l'utilisation et l'élimination du groupe électrogène. Avant la mise en service du groupe électrogène, veuillez vous familiariser avec toutes les instructions d'utilisation et de sécurité. Utilisez le groupe électrogène uniquement comme décrit et pour l'usage indiqué. Si le groupe électrogène est transmis à des tiers, veuillez mettre tous les documents à la disposition du tiers avec le groupe électrogène. Conservez le mode d'emploi pour une consultation ultérieure.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Avant d'utiliser cet appareil, les règles de sécurité fondamentales suivantes doivent être prises afin de réduire tout risque d'incendie, d'électrocution et de blessures. Il est important de lire le manuel d'instructions pour comprendre les limites, les applications et les dangers potentiels associés à ce produit.

CERTIFICAT DE GARANTIE

Le fabricant garantit le produit pendant 2 ans à compter de la date d'achat. Cette garantie ne couvre pas les produits destinés à la location. Toute pièce jugée défectueuse dûe à un vice ou défaut de fabrication sera remplacée. La garantie ne donnera en aucun cas lieu à un remboursement ou à quelque indemnité que ce soit, directe ou indirecte. En outre, cette garantie ne couvre pas: les accessoires et consommables, la mauvaise utilisation du produit, l'utilisation à des fins professionnelles et frais de port et d'emballage retour de l'appareil ; ces derniers restent à la charge du client. Tout article envoyé en réparation en port dû sera refusé. La garantie sera automatiquement annulée si le produit a été modifié sans le consentement de la part du fabricant ou en cas d'utilisation d'accessoires non autorisés par le fabricant. Ce dernier décline toute responsabilité civile dérivant d'un emploi abusif de la machine ou non-conforme aux instructions, au réglage et à l'entretien. L'assistance sous garantie ne sera accordée que si la demande est adressée au service après vente agréé accompagnée d'une preuve d'achat. Aussitôt après l'achat du produit, nous vous conseillons de bien vouloir vérifier que le produit est intact et de lire attentivement les instructions avant l'utilisation.

DROITS PREVUS PAR LA LOI

Cette garantie vient s'ajouter à vos droits statutaires et ne les affecte d'aucune façon.

MISE AU REBUT DU PRODUIT

Lorsqu'il doit être mis au rebut car devenu inutilisable ou pour toute autre raison que ce soit, ce produit ne peut en aucun cas être traité comme le sont les ordures ménagères. Pour sauvegarder l'environnement et minimiser l'impact nocif sur l'environnement, suivre avec soin les procédures de recyclage ou la mise au rebut du produit, en le confiant à un centre local de ramassage des ordures ou à tout autre centre de traitement agréé. En cas de doutes, s'adresser aux autorités locales responsables de la collecte et du traitement, qui vous renseigneront concernant les solutions possibles au niveau du recyclage et/ou du traitement.



F

SOMMAIRE

1. PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ.4

2. DESCRIPTION DES PIÈCES PRINCIPALES5

3. SCHÉMAS - CONSIGNES.6

4. CARACTÉRISTIQUES.8

5. CONDITIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.9

6. CONSIGNES AVANT UTILISATION.15

7. UTILISATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE.17

7. MAINTENANCE ET TRANSPORT.19

8. MAINTENANCE ET TRANSPORT.22

9. RÉSOLUTION DES PROBLÈMES23

10. VUE ÉCLATÉE GÉNÉRALE - LISTE DES PIÈCES24

11. SCHÉMA ÉLECTRIQUE25

12. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE28



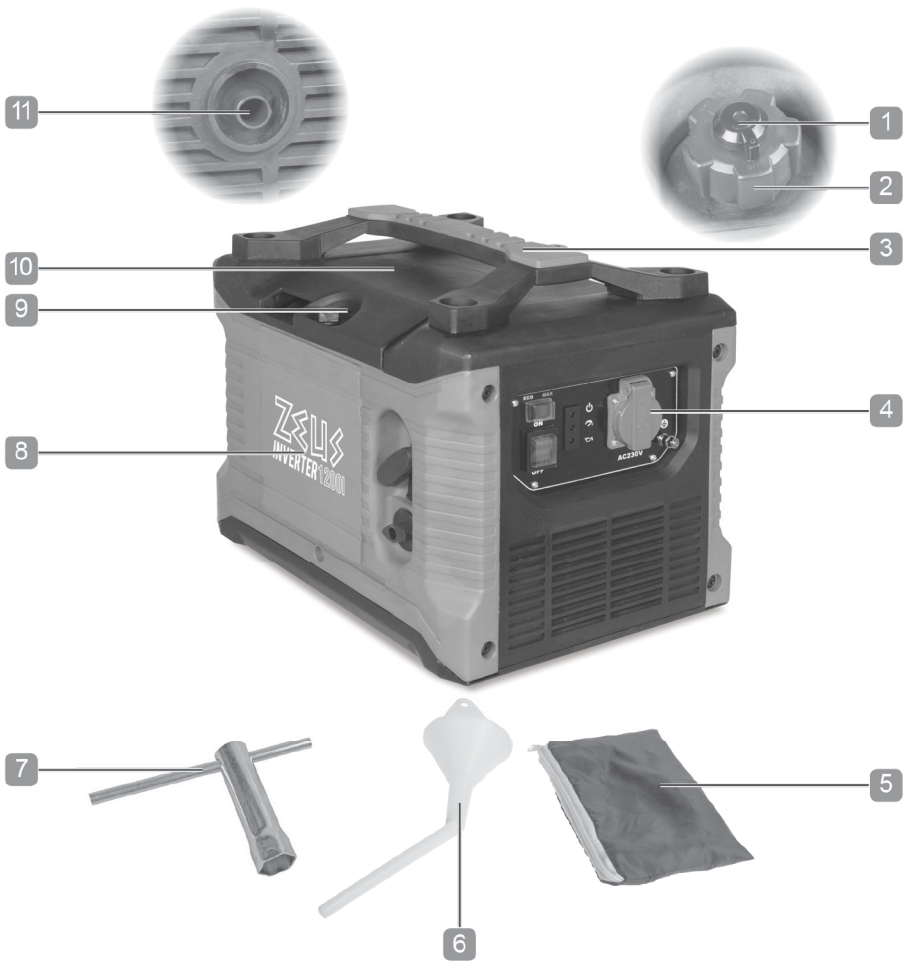
F PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ

	Danger : Agir avec prudence.		Attention : présence de courant électrique, risque de commotion électrique.
	Ne pas fumer et éviter toute présence de flamme à proximité du groupe électrogène et du bidon d'essence, lors du ravitaillement en particulier.		Ne pas enlever les protections des pieces en mouvement. Ne pas nettoyer, lubrifier ou réparer d'organes de l'appareil si celui est en marche.
	Lire attentivement et assurer vous de comprendre toutes les instructions de ce manuel avant utilisation.		Ne pas exposer le groupe électrogène aux agents atmosphériques (pluie, neige, grêle…). Ne pas laver au jet d'eau.
	Mise à la terre.		Attention : le moteur continue de tourner quelques secondes après son extinction. Assurez vous que le moteur ne peut pas démarrer avant d'intervenir.
	Le groupe électrogène est livré sans huile, veuillez à faire l'appoint avant de démarrer afin de ne pas endommager le moteur.		Si un incendie venait à se déclarer sur le groupe électrogène, utiliser un extincteur à poudre, classe ABC pour éteindre le feu.
	Respecter les distances de sécurité.		Ne pas utiliser dans des lieux exigus à l'intérieur d'un bâtiment. S'assurer qu'il est utilisé à l'extérieur ou à défaut dans un local ventilé ou pourvu de systèmes d'aération adéquats.
	Appareil bruyant. Utiliser un casque de protection si nécessaire lors d'une utilisation prolongée à proximité du groupe électrogène.		Gaz d'échappement toxiques Risque mortel
	Ne pas laisser un enfant sans surveillance autour de l'appareil		Ne pas brancher d'appareil électronique.
	Attention : chaud, risque de brûlures.		Le carburant est extrêmement inflammable et ses vapeurs sont explosives. Arrêter le moteur avant remplissage du réservoir. Nettoyer toute trace de carburant avec un chiffon.
	Utiliser des gants et des lunettes de protection lors des opérations d'entretien		Attention produit lourd. A transporter de préférence à deux personne
	Ne pas jeter d'eau sur l'appareil en cas d'incendie.		Les déchets des appareils électriques et électroniques (DEEE) ne doivent pas être jetés avec vos ordures ménagères. Déposer les dans un centre de recyclage des déchets local ou chez votre revendeur.

DESCRIPTION DES PIECES PRINCIPALES

F

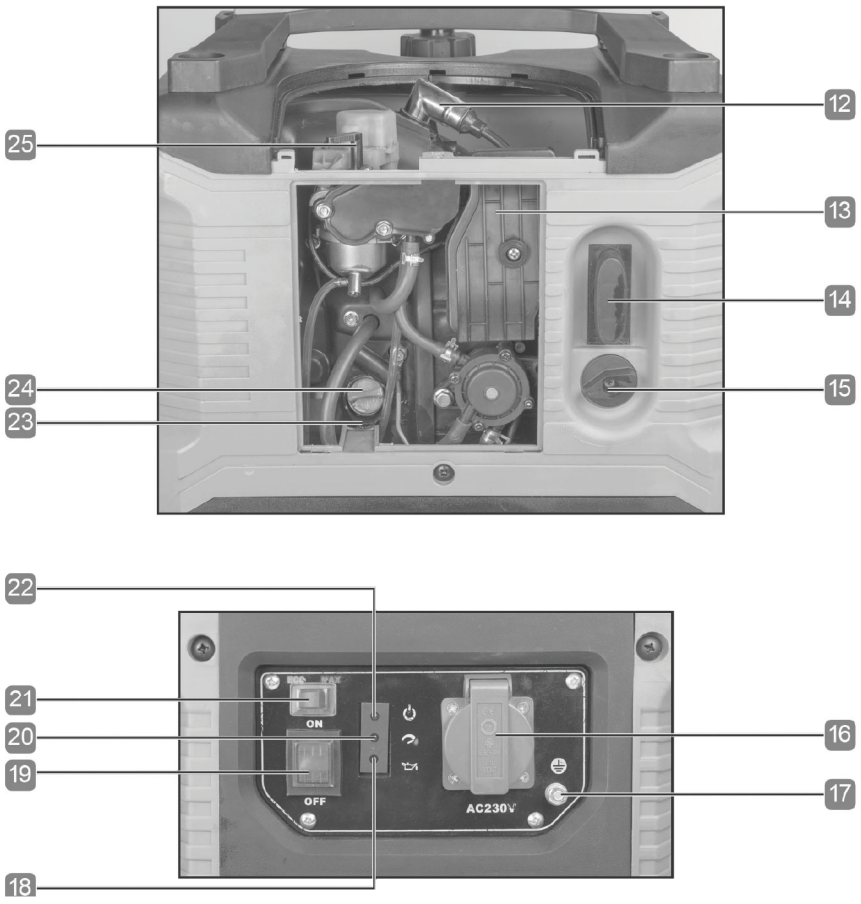
1



1. Bouton entrée d'air réservoir
2. Bouchon du réservoir
3. Poignée de transport
4. Panneau de commande
5. Sac à outils
6. Entonnoir de remplissage
7. Clé à bougie
8. Boîtier
9. Boulon papillon
10. Couvercle du moteur
11. Échappement

F DESCRIPTION DES PIECES PRINCIPALES

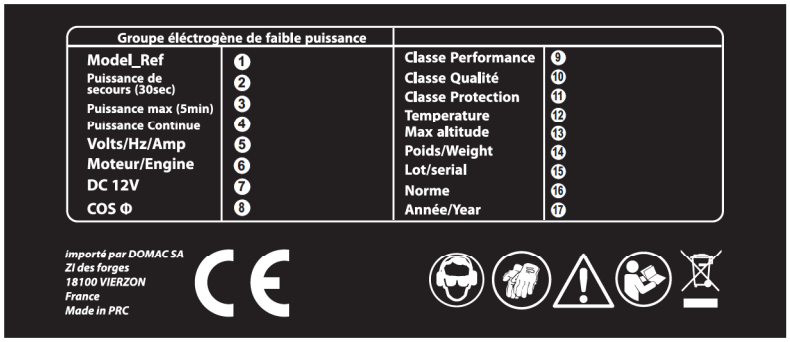
2



12. Bougie d'allumage
13. Couvercle du filtre à air
14. Poignée démarreur à main
15. Robinet de carburant
16. Prises de courant
17. Mise à la terre
18. Voyant d'alerte d'huile moteur
19. Interrupteur marche/arrêt
20. Voyant de surcharge
21. Mode économie (ralentit)
22. Voyant de fonctionnement
23. Evacuation vidange moteur
24. Bouchon d'huile avec jauge
25. Levier de starter

3

DESCRIPTION DE LA PLAQUE SIGNALÉTIQUE



1. Référence du produit
2. LTP : Puissance de secours (30 sec)
3. MAX : puissance maximum en Watt délivrée pour une utilisation limitée (5 min)
4. PRP: puissance principale nominale en W
 COP : puissance continue (sous charge constante) en W
5. Courant assigné : Tension en Volts/ Fréquence en Hertz/Intensité en Ampère
6. Puissance moteur en CV au régime maximum en tours/min
7. Intensité maximum délivré en courant continu 12V ou 5V USB suivant modèle
8. Facteur de puissance assignée (Cos Phi)
9. Classe de performance de la génératrice
10. Classe de qualité de la génératrice
11. Classe de protection IP de l'appareil
12. Plage de températures d'utilisation
13. Altitude maximum
14. Poids net
15. Numéro de lot
16. Norme réferente suivie
17. Année de production

F CARACTÉRISTIQUES

	MODÈLE	ZEUS 1200i / (HH1200i-A2))
GÉNÉRATRICE	Type	Génératrice à aimant permanent DC + Onduleur éléctronique (INVERTER) Pure Sinus
	Régulateur de tension	Inverter
	Puissance de secours (LTP)	1 200 W
	Puissance MAX	1 020 W
	Puissance continue nominale (COP)	1 000 W
	Tension AC assignée	230 V
	Fréquence	50 Hz
	Phases	Monophasé
	Facteur de puissance	cos φ = 1
	Degré de protection	IP 23M
	Catégorie de performance et de qualité	G 1
MOTEUR	Modèle Moteur	144F
	Type	4 temps / OHV / refroidi par air
	Cylindrée	53,5 cm^3
	Puissance moteur maxi	2 HP max @5500 rpm
	Consommation à 2/3 de charge	0,68 l/h
	Carburant	SP98 (E5) / SP95E10 (E10)
	Capacité du réservoir de carburant (litres)	4 litres
	Autonomie en fonctionnement continu à 75% de charge	4 heures
	Type d'huile preconisée	SAE 15W 40
	Capacité carter d'huile	0,25 litres
	Système de démarrage	Auto enrouleur
	Modèle de bougie	A7 RTC
GROUPE	Longueur x largeur x hauteur	435 x 330 x 425 mm
	Poids net à vide	13 kg
	Température d'utilisation*	-10°C à 40°C
	Atlitude maxi d'utilisation*	1000 m
	Niveau de pression acoustique (à 1 m)** Lpa	79,9 dB(A)
	Niveau puissance acoustique garanti LwAg	95,0 dB(A)
	Incertitude K de mesure :	1,92

Conditions utilisations : les performances mentionnés des groupes électrogènes sont obtenues dans les conditions de références suivantes (Cf ISO 8528-1(2005)) : Pression baromètrique totale 100kPa - Température ambiante : 25°C (température maxi : 40°C) - Altitude max : 1000m et humidité realtive : 30%

* Attention les performances du groupe sont réduites d'environ 1% par élévation de hauteur de 100m et de 4% pour chaque plage d'augmentation de température de 10°C

** Calculé suivant la norme ISO 11203 en utilisant la puissance acoustique mesurée suivant la norme ISO 3744

Les valeurs indiquées représentent des niveaux d'émission qui ne sont pas forcement des niveaux effectifs sûrs. Bien qu'il existe une corrélation entre les niveaux d'émission et d'exposition, on ne peut compter sur cette corrélation pour établir si des précautions ultérieures sont demandées ou non.

Parmi les facteurs qui influencent le niveau réel d'exposition de la force travail, nous citerons les caractéristiques de l'environnement de travail, les diverses sources de bruit, le nombre de machines et autres procédés se trouvant à côté ainsi que la durée d'exposition au bruit de l'opérateur.

En outre, les niveaux d'exposition admis peuvent varier d'un pays à l'autre. Toutefois, les informations fournies permettent à l'utilisateur de la machine de mieux évaluer les risques.

Un groupe électrogène provoque un niveau de bruit important causé par le fonctionnement de son moteur thermique, de son système de ventilation et refroidissement et enfin de son système d'échappement. L'exposition à des bruits aériens engendrés par le groupe électrogène peut provoquer, même de manière temporaire, une hausse du rythme cardiaque et de la pression artérielle et, de manière prolongée, des troubles de l'audition.

Si le groupe électrogène est utilisé en intérieur avec l'ensemble des dispositions d'extractions des gaz d'échappement et dans les conditions sûres (pas de matières ou gaz inflammables tels que spécifiés dans le paragraphe "consignes générales de sécurité", les niveaux de bruit ambiant dépendent des conditions d'utilisations. Il n'est donc pas possible de spécifier ces niveaux de bruit ambiant dans ce manuel d'instruction. Dans ce cas, après installation nous recommandons d'effectuer à nouveau des mesures acoustiques selon la norme ISO EN 3744 afin de mettre en œuvre des mesures de prévention appropriées (casques anti bruit, rideaux anti bruit, plaque anti vibrations, local spécifique…).

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

F

Ce groupe électrogène (appelé ici aussi générateur de courant) a été conçu pour garantir un service sûr et fiable s'il est utilisé conformément aux instructions.

Lire attentivement ce manuel avant la mise en marche du groupe électrogène de courant. Une mauvaise utilisation pourrait entrainer de graves lésions aux personnes et endommager les appareils.

Les utilisateurs du groupe électrogène doivent être qualifiés, être capables d'arrêter le groupe électrogène rapidement et de comprendre le fonctionnement de toutes ses parties contrôlables. Afin d'éviter tout risque d'accident et d'endommagement des appareils, contrôler régulièrement que le système d'alimentation du combustible ne fuit pas, que les tuyaux soient en bon état, que toutes les bornes soient en place et bien vissées et que le réservoir et le bouchon du réservoir ne soient pas endommagés. Tout éventuel défaut doit être réparé avant la mise en route.

Lorsque le groupe électrogène fonctionne ou au cours du transport, le positionner sur un support solide et s'assurer qu'il soit en position horizontale (ne pas mettre sur une surface incliné à plus de 10°). S'il est incliné, le combustible risque de couler.

Assurer vous d'avoir compris comment arrêter l'appareil en cas d'urgences avant la mise en route.

Conformez vous aux règlements applicables en matière de sécurité électrique sur le site d'utilisation des groupes électrogènes.

Dans le cas d'une ré-alimentation d'une installation par des groupes électrogènes, informez vous au préalable sur les mesures de protection existantes dans cette installation ainsi que des réglementations en vigueur sur le site.

En aucun cas vous ne devez toucher ou ouvrir le groupe durant la période de garantie.

Pour toutes anomalies que vous constatez, vous rapprocher immédiatement de votre revendeur.

Toute intervention de votre part sans l'accord de votre revendeur annule l'application de la garantie.

SÉCURITÉ DU POSTE DE TRAVAIL

a) Maintenez la zone de travail dans un état propre et bien éclairé. Le désordre et les zones de travail mal éclairées peuvent être à l'origine d'accidents.

b) Ne travaillez pas dans des environnements explosifs avec votre groupe électrogène, en présence de liquides, de gaz ou de poussières inflammables. Lors de l'utilisation du groupe électrogène, des étincelles peuvent être générées qui peuvent enflammer la poussière ou les vapeurs.

c) Tenez les enfants et autres personnes éloignés du groupe électrogène pendant son utilisation. Avant tous travaux de maintenance s'assurer qu'un démarrage intempestif de votre générateur n'est pas possible.

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

a) Vérifiez le groupe électrogène et son équipement électrique (y compris les fils et connecteurs) avant l'utilisation pour vous assurer qu'il n'est pas défectueux. Les groupes électrogènes ou les appareils électriques défectueux doivent être immédiatement mis hors service et réparés par une personne qualifiée.

b) Ne raccordez pas le groupe électrogène à d'autres sources d'énergie, comme le réseau d'alimentation ou d'autres systèmes de distribution d'énergie.

c) Si les disjoncteurs doivent être remplacés, les remplacer uniquement par des disjoncteurs de puissance nominale et de caractéristiques de fonctionnement identiques. La protection contre les chocs électriques dépend des disjoncteurs spécialement conçus pour le groupe électrogène.

d) En raison des contraintes mécaniques élevées, n'utiliser que des câbles flexibles robustes revêtus de caoutchouc (selon IEC 60245-4) ou des câbles équivalents.

e) Raccordez toujours la mise à la terre du groupe électrogène à un point de mise à la terre approprié, ainsi que la fiche de mise à la terre et le câble.

f) Ne jamais toucher le groupe électrogène et les composants électriques avec les mains mouillées.

F CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

g) La fiche de l'outil électrique à raccorder doit correspondre à la prise du groupe électrogène. La prise de courant ne doit être modifiée d'aucune manière. N'utilisez pas d'adaptateur commun à des appareils reliés à la terre. Les prises de courant non modifiées et adaptées réduisent les risques de chocs électriques.

h) Tenez le groupe électrogène éloigné de la pluie ou de l'humidité. L'infiltration d'eau accroît le risque de choc électrique.

i) N'utilisez jamais le câble de l'outil électrique raccordé pour débrancher la fiche de la prise de courant. Un câble endommagé ou emmêlé augmente le risque d'électrocution.

j) N'utilisez pas une rallonge électrique avec une résistance de plus de 1,5 Ω. La longueur totale des lignes pour une section de 1,5 mm² ne doit pas dépasser 60 m et 100 m pour une section de 2,5 mm². N'utilisez que des câbles de rallonge homologués pour l'extérieur.

k) Dans le cas ou vous devez remplacer le disjoncteur, celui-ci ne devra en aucun cas avoir une puissance ou valeur nominale différente (Ampères) a celui monté sur le groupe. Pour éviter toute erreur, contactez votre revendeur ou munissez vous de votre disjoncteur au modèle chez votre électricien pour identification.

MESURE DE PROTECTION SUPPLEMENTAIRE AVEC UN DISPOSITIF DIFFERENTIEL 30 mA

L'installation de ce groupe électrogène doit être réalisée de la manière suivante :

La masse du groupe électrogène et les masses des matériels d'utilisation doivent être interconnectés par un conducteur de protection pour assurer l'equipotentialité entre les masses de l'installation.

Chaque canalisation issue du groupe électrogène doit être protégée par un dispositif différentiel à courant différentiel résiduel ("DDR") dont le courant différentiel assigné est inférieur ou égal à 30mA.

Cette disposition est satisfaisante si le groupe électrogène comporte par construction un DDR 30 mA protégeant l'ensemble des canalisations ou si un DDR 30 mA est disposé en aval de chaque socle de prise de courant du groupe, le câble de liaison entre le socle de prise de courant du groupe et le DDR 30mA ayant une longueur inférieure à un mètre.

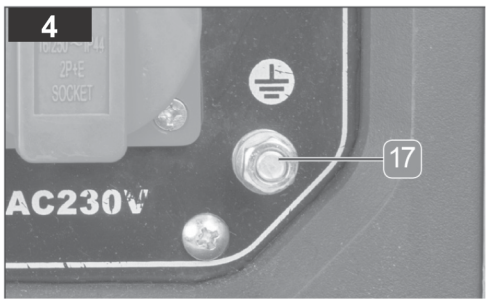
La mise à la terre ne pouvant être réalisée et le pôle neutre n'étant pas accessible, l'installation fonctionnera en schéma IT (neutre isolé coté groupe, masse reliée à la terre coté utilisateur).

ATTENTION : L'installation du générateur à un réseau domestique et les réparations doivent être réalisées par un personnel qualifié.

MISE A LA TERRE

a) S'assurer que le groupe éléctrogène soit relié à la prise de terre (fig.4). NOTE : le câble de masse n'est pas fourni avec le groupe éléctrogène.

b) Utiliser un câble de mise à terre ayant une capacité de courant suffisante. Câble de mise à terre : 25 mm² minimum pour un câble nu et 16 mm² pour un câble isolé. Il sera relié à un piquet de terre en acier galvanisé qui doit être enfoncé de 1 mètre dans le sol.



SÉCURITÉ DES PERSONNES

Le groupe électrogène est destiné uniquement à l'alimentation électrique de petits appareils électriques. Ne pas raccorder le groupe électrogène à une installation électrique ou à un réseau de distribution existant.

a) Soyez attentif, faites attention à ce que vous faites et faites preuve de vigilance en travaillant avec le groupe électrogène. N'utilisez pas le groupe électrogène si vous êtes fatigué ou sous l'influence de drogues, d'alcool ou de

médicaments. Un moment d'inattention, lors de l'utilisation du groupe électrogène, peut entraîner des blessures sérieuses.

b) Portez un équipement de protection personnel et portez toujours une protection auditive. Le fait de porter un équipement de protection personnel réduit le risque de blessures.

c) Évitez toute mise en marche intempestive. Assurez-vous que le groupe électrogène est arrêté avant de démarrer les travaux d'entretien et d'entretien ou de le déplacer.

d Retirez les outils de réglage et de test avant d'allumer le groupe électrogène. Un outil ou une clé restés sur une partie en rotation de l'appareil peuvent provoquer des blessures.

UTILISATION ET MANIPULATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

a) Ne pas surcharger le groupe électrogène. Utilisez l'outil électrique adapté pour votre travail. Dans les valeurs nominales et les conditions ambiantes spécifiées, vous travaillez mieux et en toute sécurité dans la plage de puissance spécifiée.

b) N'utilisez aucun outil électrique dont l'interrupteur est défectueux. Un groupe électrogène que l'on ne peut plus mettre en marche ou arrêter est potentiellement dangereux et doit être réparé.

c) Faites réparer les pièces endommagées avant utilisation du groupe électrogène. Contrôlez si des pièces mobiles fonctionnent parfaitement et qu'elles ne se bloquent pas, ne sont pas cassées ou endommagées.

d) Utilisez le groupe électrogène, les accessoires, les outils opérationnels, etc. conformément aux présentes instructions. Tenez compte des conditions d'environnement et de la tâche à effectuer. L'utilisation de groupes électrogènes à d'autres fins que celles prévues peut entraîner des situations dangereuses.

ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL

a) Dans les conditions suivantes, votre groupe électrogène fonctionnera de manière optimale :

• Altitude inférieure à 1000 mètres

• Température ambiante (C°) de -15 C° à +40 C°

• Taux d'humidité relatif : inférieur à 90%

b) En période de forte température, ne pas laisser votre groupe travailler au soleil, laisser le moteur se reposer.

INSTALLATION & BRANCHEMENTS :

a) Avant utilisation, il convient de vérifier le groupe électrogène et son équipement électrique (y compris les câbles et les raccordements par prise) afin de s'assurer qu'ils ne sont pas défectueux.

b) Lorsque le groupe électrogène est constamment en marche, ne pas dépasser la puissance nominale continue celui-ci. Dans toutes autres situations, tenir compte de la puissance totale des appareils alimentés exprimés en Watts ou en A (lire la plaque d'identification de votre appareil électrique).

c) Ne pas relier le groupe électrogène à une installation réseau domestique : le groupe électrogène ainsi que les appareils électroménagers pourraient s'endommager. Demander à un électricien qualifié de faire le raccordement de votre appareil à votre réseau domestique en prenant bien en compte les différences entre un courant de réseau et celui fournit par le groupe électrogène (variation de fréquence et de tension). Vous risquez de ne plus être couvert pas votre assurance d'habitation le cas échéant.

e) Eviter de relier le générateur en parallèle avec quelque autre générateur que ce soit. L'installation de l'alimentation d'urgence au système électrique d'un bâtiment doit être effectuée par un électricien qualifié. L'installation doit isoler le courant du générateur du courant destiné aux services auxiliaires et doit être conforme aux lois en vigueur. Une mauvaise installation du générateur au système électrique d'urgence d'un bâtiment peut provoquer des retours de courant électrique dans les lignes des services auxiliaires.

f) Le groupe ne doit jamais etre en contact avec d'autres sources de courant telles que le réseau edf. dans ce cas de figure, celle-ci ne devra etre effectué que par un electricien qualifie.

g) Toujours bien vous assurer que vous avez baissé le disjoncteur de votre compteur

électrique edf avant de connecter le groupe a votre installation. En effet, si le courant edf revenait, cela pourrait faire exploser votre groupe, électrocuter des personnes et causer des incendies.

h) Si le groupe éléctrogène doit être installé à l'intérieur, le local doit être ventilé et adapté et des mesures de protection contre l'incendie et l'explosion doit être prise (présence d'un extincteur).

i) Les rallonges, les fils électriques ainsi que tous les appareils électriques doivent être en bon état. Ne jamais utiliser un appareil électrique si les fils sont en mauvais état ou dénudés même partiellement.

j) La longueur maximum de la rallonge éléctrique à brancher sur le groupe éléctrogène avec une section de 1.5 mm^2 est de 60 mètres. Avec une section 2.5 mm^2 elle est de 100 mètres maximum.

k) Toute rallonge électrique dont l'isolation sera détériorée, ou dont les prises seront détériorées pourra provoquer des chocs électriques, et des électrocutions pouvant être mortelles. Cette rallonge devra être complètement déroulée pour éviter les points de chauffe. Toujours raccorder votre groupe électrogène à la terre. Utiliser une rallonge avec câble électrique à gaine caoutchouc, souple et résistant conforme à la norme IEC 60245-4 ou des câbles équivalents. Pour un usage à l'extérieure, vérifier bien que votre rallonge et prises sont appropriées à cet usage (étanchéité à l'eau).

l) L'unité doit atteindre la vitesse d'exercice avant que les charges électriques soient branchées. Enlever les charges avant d'éteindre le moteur. Veiller à ce que le carburant ne manque pas lorsque les charges électriques sont insérées afin d'éviter des sautes de courant qui pourraient endommager l'appareillage. Afin d'éviter tout risque de décharges électriques et d'incendie, ne jamais relier la machine à un circuit de courant électrique. Ne relier à aucune autre source électrique. Ne relier AUCUN autre câble en parallèle aux prises de courant et utiliser un connecteur pourvu de prise spéciale afin d'éviter tout risque de décharge électrique! Eviter de relier le groupe électrogène à une prise de courant commerciale. Eviter de relier le groupe électrogène en parallèle avec quelque autre groupe électrogène que ce soit. L'installation de l'alimentation d'urgence au système électrique d'un bâtiment doit être effectuée par un électricien qualifié. L'installation doit isoler le courant du groupe électrogène du courant destiné aux services auxiliaires et doit être conforme aux lois en vigueur. Une mauvaise installation du groupe électrogène au système électrique d'urgence d'un bâtiment peut provoquer des retours de courant électrique dans les lignes des services auxiliaires.

PRECAUTIONS CONTRE LES ÉLECTROCUTIONS :

- Ne jamais toucher des câbles dénudés ou des connexions débranchées.
- Toujours s'assurer que vos mains et vos pieds sont secs avant de manipuler l'appareil.
- Toujours maintenir les câbles, connexions, rallonges et prises électriques en bon état.
- Ne jamais utiliser le groupe électrogène dans des conditions humides et aux soumis à des intempéries (pluie, neige…). Eviter de disposer l'appareil sur un sol humide. Eviter les projections de liquide.
- La protection contre les chocs électriques dépend de disjoncteurs spécialement adaptés au groupe électrogène. Si les disjoncteurs doivent être remplacés, il convient d'utiliser des disjoncteurs ayant les mêmes caractéristiques assignées et caractéristiques de performance.

ATTENTION : Le groupe n'est pas équipé de parafoudre. En cas d'orage arrêter immédiatement votre moteur.

AVERTISSEMENT CONTRE LES CHAMPS ÉLECTROMAGNETIQUES :

Cet appareil, lorsqu'il est en fonctionnement, crée des champs éléctromagnétiques qui peuvent être dangereux par exemple pour les personnes équipées d'un stimulateur cardiaque, d'implants ou d'objets métalliques, lorsqu'elles se trouvent à une distance insuffisante de l'appareil. Consulter son médecin avant utilisation.

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

F

AVERTISSEMENT CONTRE LES VIBRATIONS ENGENDRÉES PAR L'APPAREIL :

a) Les groupes électrogènes engendrent des vibrations durant leur fonctionnement. Assurez-vous de ne pas disposer celui-ci sur une surface lisse où il pourrait glisser à cause des vibrations

b) Ne rien disposer de fragile sur la structure du groupe électrogène en marche, car les objets pourraient tomber suite aux vibrations.

c) Aussi veillez à ne pas rester en contact prolongé avec l'appareil à cause des vibrations de celui-ci et des possibles traumatismes corporels engendrés.

AU COURS DU FONCTIONNEMENT :
ATTENTION AUX GAZ D'ECHAPPEMENT
NE JAMAIS TRAVAILLER DANS UNE ZONE NON VENTILLÉE !

La combustion d'essence entraîne l'émanation de monoxyde de carbone, un gaz incolore, inodore et dangereux pour la santé. Afin d'éviter tout risque d'empoisonnement, ne jamais utiliser le groupe électrogène dans un endroit exigu. S'assurer que le groupe électrogène est utilisé dans un environnement ventilé et pourvu de systèmes d'aération ! La présence d'enfants et d'animaux doit être évitée dans la zone de fonctionnement. Afin d'éviter la surchauffe du moteur, maintenir le groupe électrogène à une distance minimum d'un mètre de toute construction ou autres appareils. Veiller à ce que le groupe électrogène soit loin de tous fils électriques ou câbles (Exemple: centrale de distribution). Lorsque la machine est en route, l'utilisation de protection pour les oreilles est conseillée. En cas de mauvaise utilisation, le groupe électrogène représente une source potentielle de décharges électriques. Ne pas le manipuler avec les mains mouillées. Ne pas exposer le groupe électrogène source potentielle de décharges électriques à l'humidité, à la pluie ou à la neige. Afin d'éviter tout risque d'incendie, maintenir le pot d'échappement du groupe électrogène éloigné de matériaux ou liquides qui pourraient exploser ou bruler (alcool, produits d'entretien, paille, foin, tissu…). Le tuyau d'échappement chauffe énormément lorsque le groupe électrogène est en fonction et le moteur reste chaud pendant un certain temps après l'arrêt du groupe électrogène. Ne pas toucher le pot d'échappement lorsqu'il est encore chaud.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ COMPLÉMENTAIRES

1) Ne jamais placer le groupe électrogène à proximité de matériaux facilement inflammables ou dans des pièces contenant des substances facilement inflammables.
2) N'effectuer aucune modification sur le groupe électrogène.
3) Ne pas modifier les réglages de base du groupe électrogène.
4) Pour la maintenance, utiliser uniquement des pièces de rechange et fluides agréés.
5) Placer le groupe électrogène toujours à l'horizontale, sauf autre description dans ce présent mode d'emploi.
6) Éviter les chocs et coups lors de la manipulation du groupe électrogène.
7) Éviter les fortes vibrations, par ex. en roulant sur un sol inégal.
8) N'insérer aucun objet, par ex. des crayons, dans les ouvertures du groupe électrogène.
9) Ne placer aucun autre appareil ou objet sur le groupe électrogène.
10) Ne pas utiliser le groupe électrogène dans des environnements avec une formation de poussières excessive.

F CONSIGNES AVANT UTILISATION

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Ne faites le plein d'huile moteur et d'essence que lorsque le groupe électrogène est arrêté.

Ne jamais faire le plein d'essence et d'huile moteur à proximité d'une lumière allumée, d'un feu ou d'étincelles.

Ne laissez pas l'essence ou l'huile moteur s'écouler sur les pièces chaudes, comme par exemple le moteur ou le tuyau d'échappement.

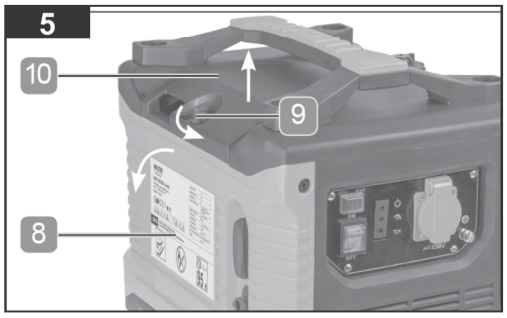
- Ne faites jamais fonctionner l'unité d'entraînement sans huile moteur.
- Remplissez le groupe électrogène d'huile moteur avant de le démarrer.
- Faites attention lorsque vous faites le plein d'huile moteur et d'essence.
- Utilisez un auxiliaire de remplissage, p. ex. un entonnoir adapté à l'huile moteur ou à l'essence.
- Préparez un chiffon pour essuyer les pièces mouillées avec de l'huile moteur ou de l'essence.
- Jetez les chiffons de nettoyage imbibés d'huile moteur ou d'essence, l'huile usagée et les quantités résiduelles dans les règles de l'art.
- Ne remplissez jamais trop d'huile moteur et d'essence.
- Retirez le trop-rempli par mégarde d'huile moteur ou d'essence, p. ex. avec une seringue. Un trop-plein d'huile peut détériorer le moteur.
- Le réservoir d'huile peut contenir au maximum 0,25 litre.
- Le réservoir d'essence peut contenir au maximum 4 litres.

VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE

Le système d'alerte d'huile moteur arrête automatiquement le moteur avant que le niveau d'huile chute en dessous de la valeur seuil de sécurité. Il est toutefois recommandé de régulièrement vérifier visuellement le niveau d'huile.

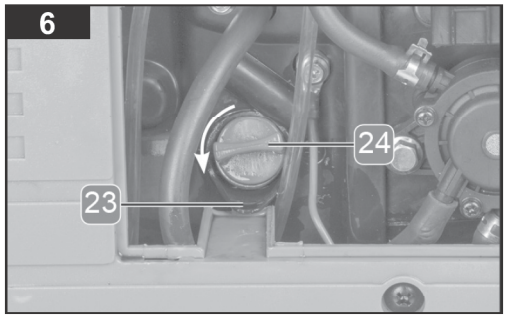
- Placez le groupe électrogène sur une surface plane.
- Dévissez le boulon papillon 9 à la main et retirer le couvercle du moteur 10 , pour ouvrir le recouvrement du boîtier latéral 8 .
- Retirez tous les résidus présents dans la zone de la tubulure de remplissage d'huile 23 avec un chiffon propre.

5



- Dévissez la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur 24 dans le sens anti-horaire.
- Essuyez la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur avec un chiffon propre.

6



- Replacez la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur dans la tubulure de remplissage d'huile, jusqu'à ce qu'elle repose sur le filetage.
- Retirer à nouveau la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur.
- Vérifiez si le niveau de remplissage de l'huile se situe entre le niveau minimal et maximal (repère L pour le minimum et H pour le maximum sur la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur).
- Si la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur n'est pas imbibée d'huile moteur ou en dessous du niveau minimal indiqué, remplissez l'huile moteur (voir chapitre "Remplissage de l'huile moteur").
- Si la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur est imbibée d'huile de moteur au-dessus du niveau maximal, aspirez l'huile de moteur avec une seringue adaptée.

- Si la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur est suffisamment imbibée d'huile moteur, vissez-la dans le sens horaire dans la tubulure de remplissage d'huile et resserrez-la légèrement. Lors du vissage, veillez à ne pas abîmer le filetage. Si nécessaire, tournez la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur dans le sens anti-horaire jusqu'à ce qu'elle repose correctement sur le filetage.
- Remontez le boîtier et couvercle du moteur 8 latéral avec le boulon papillon dans l'odre inverse.

REMPLISSAGE DE L'HUILE MOTEUR

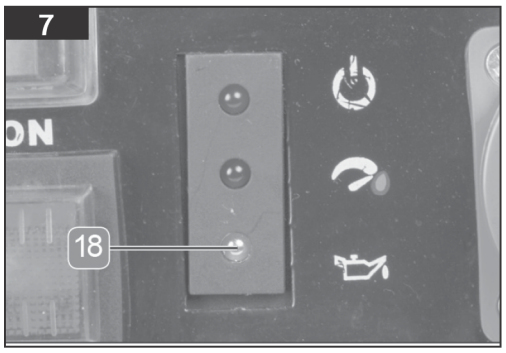
Lors de la mise en service ou de la vidange de l'huile, faites d'abord le plein avec environ 0,25 litre d'huile moteur de type 15W40 SAE30.

- Placez le groupe électrogène sur une surface plane.
- Dévissez le boulon papillon 9 à la main et retirer le couvercle du moteur 10 , pour ouvrir le recouvrement du boîtier latéral.
- Retirez tous les résidus présents dans la zone de tubulure de remplissage d'huile 8 avec un chiffon propre.
- Dévissez le bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur 23 .
- Contrôlez le niveau d'huile moteur si nécessaire (voir le chapitre "Vérification du niveau d'huile moteur").
- Pour rajouter de l'huile, versez dans un récipient de remplissage d'huile adapté (non fourni) de l'huile et versez lentement l'huile en utilisant un entonnoir de remplissage 6 dans l'tubulure de remplissage d'huile.
- Laissez l'huile se stabiliser une minute puis vérifiez le niveau d'huile (voir le chapitre "Contrôler le niveau d'huile moteur").
- Répétez autant de fois que nécessaire et vérifiez le niveau d'huile à chaque fois avec la bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur.
- Vissez-la dans le sens horaire dans la tubulure de remplissage d'huile et resserrez-la légèrement. Lors du vissage, veillez à ne pas abîmer le filetage. Si nécessaire, tournez la jauge d'huile dans le sens anti-horaire jusqu'à ce qu'elle repose correctement sur le filetage.
- Démarrez le groupe électrogène (voir le chapitre "Démarrage du groupe électrogène").
- Laissez le groupe électrogène en marche pendant 10 minutes et vérifiez que bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur est bien serré et qu'aucune fuite d'huile moteur ne s'est produite.
- Si nécessaire, resserrez le bouchon d'arrivée d'huile avec jaugeur tant que vous ne devez pas exercer une force excessive.
- Remontez le boîtier et couvercle du moteur latéral avec le boulon papillon dans l'odre inverse.

SYSTÈME D'ALERTE D'HUILE MOTEUR

Le système d'alerte d'huile moteur du groupe électrogène vise à éviter les dommages au moteur liés à une quantité d'huile insuffisante dans le carter. Avant que l'huile chute en dessous d'une limite sûre, le système d'alerte d'huile de moteur coupe le moteur.

- Le voyant d'alerte d'huile moteur 18 se met à clignoter en rouge lorsqu'il n'y a pas assez d'huile dans le moteur.
- Le voyant d'alerte d'huile moteur s'allume en permanence en rouge lorsque la quantité d'huile est en dessous de la quantité de sécurité. Le groupe électrogène s'éteint de lui-même peu de temps après.
- Le témoin d'avertissement du moteur clignote lorsque la génératrice tente de démarrer lorsque la quantité d'huile descend en dessous du niveau de sécurité. Le générateur ne peut pas être démarré.

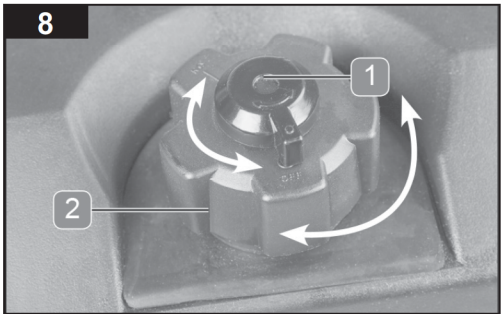


F CONSIGNES AVANT UTILISATION

REMPLISSAGE DE L'ESSENCE.

- Tournez le bouchon du réservoir 2 dans le sens anti-horaire et soulevez-le.
- Pour le remplissage, utilisez un entonnoir ou un dispositif de remplissage adapté (non fournis).
- Remplissez avec de l'essence ordinaire ou super sans plomb (SP98 recommandé). Le filtre à carburant dans la tubulure de remplissage du réservoir ne doit pas être rempli d'essence à plus de la moitié.
- Replacez ensuite le bouchon du réservoir sur la tubulure de remplissage du réservoir et tournez-le dans le sens horaire jusqu'en butée.
- Tournez le levier d'évent du réservoir de carburant sur la position"OFF".

8



UTILISATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

Ne pas utiliser des combustibles à évaporation facile comme aide au démarrage.

Maintenez le lanceur à rappel (câble du démarreur) en place pour éviter toute blessure.

Démarrez le groupe électrogène avec précaution et notez que le lanceur à rappel peut commencer à tourner.

Ne déplacez jamais le groupe électrogène lorsqu'il est en marche ou lorsque des appareils électriques sont branchés.

Porter des gants de protection au démarrage du groupe électrogène.

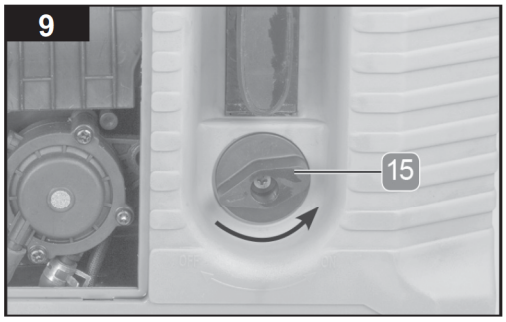
Porter des protections auditives lorsque le groupe électrogène est en marche.

Arrêtez immédiatement le groupe électrogène si vous remarquez des bruits, des vibrations, des odeurs ou des ratés d'allumage inhabituels.

DÉMARRER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE

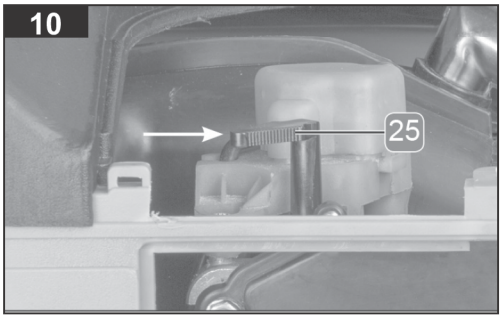
- Après le démarrage, assurez-vous que le voyant de sortie 22 (vert) s'allume.
- Une importante surcharge à l'origine d'un allumage constant du voyant de surcharge 20 (rouge) peut endommager le groupe électrogène.
- Une surcharge moindre à l'origine d'un allumage temporaire du voyant de surcharge (rouge) peut réduire la durée de vie du groupe électrogène.
- Si nécessaire, débranchez les fiches secteur des appareils électriques raccordés.
- Contrôlez le niveau d'huile moteur (voir le chapitre "Vérification du niveau d'huile moteur").
- Contrôlez le filtre à air (voir chapitre "Nettoyage du filtre à air").
- Vérifiez que les grilles et fentes d'aération ne sont pas encrassées (voir le chapitre"Contrôle des grilles et fentes d'aération").
- Effectuez un contrôle visuel et vérifiez que toutes les pièces sont propres et intactes.
- Assurez-vous que le levier de purge du bouchon de carburant 1 est en position "ON".
- Ouvrez le robinet de carburant 15 . Pour ce faire, tournez-le dans le sens anti-horaire jusqu'à ce que l'ailette soit sur "ON".

9



- Mettez l'interrupteur marche/arrêt du moteur 19 sur "ON".
- Poussez doucement le levier de starter 25 vers la droite jusqu'en butée.
- Tenez le groupe électrogène par le poignée de transport 3 d'une main.

10

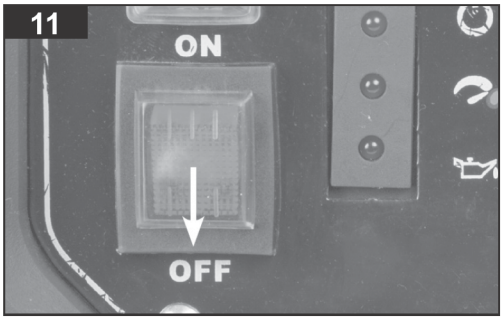


- Saisissez le câble de démarreur 14 et tirez doucement jusqu'à ce que vous sentiez une résistance.
- Tirez le câble du démarreur d'un coup sec.
- Répétez les deux dernières étapes si le groupe électrogène n'a pas démarré.
- Lorsque le groupe électrogène a démarré, poussez lentement le levier de starter vers la gauche jusqu'en butée.
- Laissez le groupe électrogène fonctionner pendant au moins une minute sans appareils électriques branchés.

ARRÊTER LE GROUPE ÉLECTROGÈNE

- Éteignez les appareils électriques raccordés.
- Débranchez les prises secteur des prises de courant 16 .
- Faites tourner brièvement le groupe électrogène sans contrainte, avant de l'arrêter afin que le groupe puisse" refroidir".
- Mettez l'interrupteur marche/arrêt du moteur 19 sur"OFF".

11



- Fermez le robinet de carburant 15. Pour ce faire, tournez-le dans le sens horaire jusqu'à ce que l'ailette soit sur" OFF".
- Fermez l'arrivé d'air du bouchon du réservoir 1.

BRANCHEMENT DES APPAREILS ÉLECTRIQUE

Assurez-vous que l'ensemble de la charge branchée est en dessous de la puissance maxi du groupe électrogène

- Branchez la fiche secteur de l'appareil électrique dans la prise de courant 16 .
- Ne faites fonctionner qu'un seul appareil électrique sur la prise de courant et n'utilisez pas de multiprise.

NOTE IMPORTANTE : A noter qu'un appareil électrique avec un moteur électrique (ex : perceuse, bétonnière, pompe, compresseur) demandera une puissance de démarrage pouvant aller jusqu'à 3 fois la puissance nominale (charge dite inductive). Les appareils électriques sans moteurs (ex : chauffage - charge dite résistive) n'ont pas besoin d'une puissance de démarrage démultipliée.

Veuillez à bien prendre en compte ce facteur avant de démarrer votre appareil. Si groupe électrogène s'éteint lors du branchement, c'est la sécurité électrique qui s'est mis en route soit parce que l'appareil électrique est défectueux, soit par que la puissance demandée est trop importante.

Il convient de ne charger les groupes électrogènes qu'à leur puissance assignée dans les conditions ambiantes assignées. Lorsque le groupe électrogène est utilisé dans des conditions non conformes aux conditions de référence (température de l'air ambiant: 25°C; pression barométrique: 100 kPa; humidité relative : 30 %) et si le refroidissement du moteur ou de l'alternateur est entravé, par exemple à la suite d'un fonctionnement dans des zones restreintes, une réduction de puissance est nécessaire.

F UTILISATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

PROTECTION CONTRE LES SURCHARGES

Les prises de courant du groupe électrogène sont équipées d'une protection anti-surcharge. En cas de surcharge ou de mauvais fonctionnement des appareils électriques raccordés, la protection anti-surcharge coupe les prises de courant.

Lorsque la protection contre les surcharges est désactivée, les prises de courant s'éteignent automatiquement :

- Éteignez les appareils électriques raccordés.
- Débranchez les prises secteur des prises de courant 16 .
- Comparez les valeurs de puissance continue et maximale des appareils électriques avec celles du groupe électrogène (voir le chapitre"Caractéristiques techniques").
- Contrôlez si l'un des appareils électriques est défectueux.
- En éteignant et en redémarrant le moteur, la prise de courant peut être à nouveau utilisée après le déclenchement de la protection anti-surcharge (voir les chapitres"Démarrage du groupe électrogène" et"Arrêter le groupe électrogène").
- Arrêtez immédiatement le groupe électrogène si la protection contre les surcharges éteint à nouveau les prises (voir le chapitre" Arrêter le groupe électrogène").
- Repérez l'erreur (voir le chapitre"Dépannage").

MODE"ECO"

Le groupe électrogène est équipé d'un "mode Eco" qui permet une réduction de la consommation de carburant.

Ne jamais présélectionner les modes pendant que le générateur fonctionne.

- ECO : En mode Eco, le régime moteur est réduit ce qui économise la consommation en carburant. Pressez l'interrupteur Eco 21 sur le côté gauche en position" ECO".
- Utiliser le mode ECO si vous utiliser 50% de la puissance continue du groupe (<500W)
- MAX : Le régime moteur maximal est utilisé. Pressez l'interrupteur Eco sur le côté droit en position" MAX".

MAINTENANCE ET TRANSPORT

F

AVERTISSEMENTS

Débranchez tous les appareils et éteignez le groupe électrogène avant d'entreprendre des réglages ou de réaliser des travaux de maintenance.

Contactez un atelier spécialisé si vous n'avez pas d'expérience dans l'entretien des groupes électrogènes.

Protégez le groupe électrogène contre tout redémarrage non autorisé, par exemple en retirant le connecteur de la bougie. Laissez refroidir le groupe électrogène.

Portez des gants de protection.

ENTRETIEN

Les groupes électrogènes à moteur à essence ont besoin d'un entretien régulier pour garantir leur durée de vie.

Utilisez uniquement des pièces de rechange / accessoires du fabricant ou d'ateliers spécialisés agréés. Les réparations importantes doivent être réalisées uniquement par des professionnels ou un service après-vente habilité. Les spécialistes sont des personnes ayant une formation spécialisée et une expérience ad hoc, qui connaissent les exigences relatives à la construction et la conception du produit et qui maîtrisent les prescriptions de sécurité.

Suivez le plan d'entretien ci-après :

A. PLAN DE MAINTENANCE

Les intervalles d'entretien suivants doivent être respectés pour garantir un fonctionnement correct et sûr du groupe électrogène.

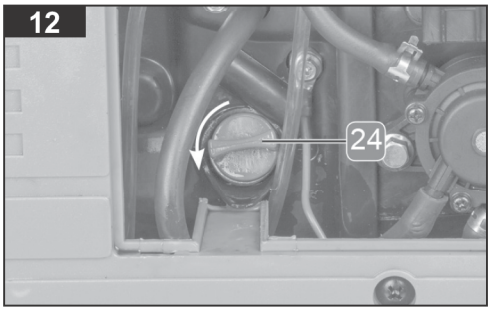
Type de maintenance	Intervalles de maintenance
Nettoyage	En cas d'encrassement ou à 25 heures de service
Vidange de l'huile moteur	20 heures de service après la mise en service, puis à 100 heures de service ou 1 an
Nettoyer le filtre d'air	50 heures de service ou 1 an
Contrôle visuel : Vérifier l'état et le branchement de la conduite de carburant	100 heures de service ou 1 an
Contrôle des raccords vissés	
Vérifier la bougie d'allumage	20 heures de service après la mise en service, puis à 50 heures de service
Remplacer la bougie d'allumage	En cas d'usure ou 1 an
Maintenance du moteur par un atelier spécialisé (contrôle du carburateur, de la culasse et réglage du jeu des soupapes)	300 heures de service

F MAINTENANCE ET TRANSPORT

B. Vidange de l'huile moteur

L'huile moteur usée doit être tiède pour pouvoir s'écouler facilement.

- Mettre la machine sur une surface plane et faire chauffer le moteur pendant quelques minutes avant de l'arrêter.
- Laissez refroidir le groupe électrogène jusqu'à ce que l'unité d'entraînement soit tiède.
- Ouvrez le boîtier (voir le chapitre"Remplissage de l'huile moteur" point 1 à 3).
- Inclinez légèrement le groupe électrogène à l'aide d'un support approprié de sorte que le bouchon d'arrivée d'huile 24 pointe vers le sol.
- Placez un bac de vidange d'huile (non inclus dans la livraison) d'au moins un litre sous le bouchon de remplissage d'huile.
- Desserrez le bouchon de remplissage d'huile dans le sens anti-horaire et enlevez-le à la main. Tenez fermement la vis pour qu'elle ne tombe pas dans le bac de récupération.



- Inclinez le groupe électrogène et laissez s'écouler complètement l'huile moteur usagée.
- Essuyez le bouchon de vidange d'huile et vidangez la sortie soigneusement avec un chiffon propre.
- Vissez le bouchon de vidange d'huile à la main dans le sens horaire jusqu'en butée. Ne pas exercer une force excessive.
- Replacez le groupe électrogène en position horizontale.
- Jetez l'huile moteur usagée de manière écologique (voir chapitre" Mise au rebut").

C. Remplissage d'huile moteur

Remplissez l'huile moteur neuve (voir le chapitre"Remplissage de l'huile moteur").

D. Vérifier les grilles et fentes de ventilation

- Les grilles et fentes de ventilation sont situées aux endroits suivants :
 - à l'avant sous le panneau de commande 4
 - sur le dos sous l'échappement 10
- Vérifiez que toutes les grilles et fentes d'aération ne sont pas encrassées.
- Nettoyez les grilles d'aération et les fentes de ventilation, par ex. avec une brosse souple, pour que l'air puisse s'écouler sans obstruction.

NETTOYAGE

N'utilisez pas de nettoyants agressifs, de brosses à poils métalliques ou en nylon ni objets de nettoyage tranchants ou métalliques comme couteaux, spatules dures ou similaires. Ils pourraient endommager la surface.

N'utilisez pas d'eau courante ou d'autres liquides pour le nettoyage et évitez que de l'eau ne pénètre à l'intérieur du groupe électrogène.

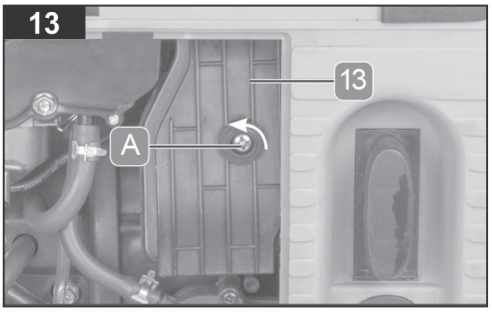
N'utilisez pas d'appareils de nettoyage électrique.

Essuyez toutes les surfaces et tous les composants avec un chiffon légèrement humide. Utilisez une solution savonneuse douce pour humidifier le chiffon.

A. Nettoyage du filtre d'air

L'huile moteur usée doit être tiède pour pouvoir s'écouler facilement.

- Placez le groupe électrogène sur une surface plane.



- Dévissez le boulon papillon 9 à la main et retirer le couvercle du moteur 10 , pour ouvrir le

recouvrement du boîtier latéral 8 ;
- Ouvrez le couvercle du filtre à air 13 , en dévissant la vis de montage A avec un tournevis cruciforme (non inclus dans la livraison).
- Retirez le couvercle du filtre à air.
- Enlevez la cartouche filtrante.
- Nettoyez la cartouche filtrante :

- aspirez prudemment la cartouche filtrante
- ou rincez la cartouche filtrante avec une solution savonneuse douce et faites-la bien sécher.

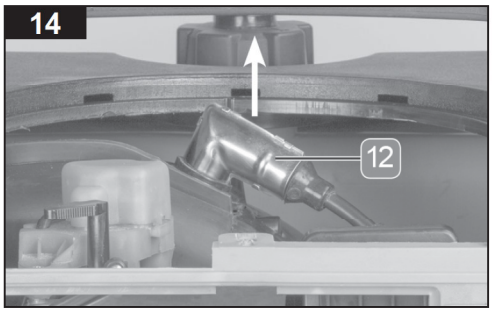
- Essuyez soigneusement le couvercle du filtre à air et le boîtier du filtre à air de l'extérieur et de l'intérieur avec un chiffon légèrement humidifié. Utilisez une solution savonneuse douce pour humidifier le chiffon.
- Insérez la cartouche filtrante dans le boîtier du filtre à air.
- Placez le couvercle du filtre à air sur le carter. Assurez-vous que le couvercle du filtre à air est en position droite.
- Revissez la vis de montage avec un tournevis cruciforme (non inclus dans la livraison).
- Remontez le boîtier et couvercle du moteur latéral avec le boulon papillon dans l'odre inverse.

B. Nettoyage et remplacement des bougies d'allumage

Dévisser la bougie uniquement si aucune poussière ou saleté ne peut pénétrer dans l'ouverture de la bougie.

- Placez le groupe électrogène sur une surface plane.
- Dévissez le boulon papillon 9 à la main et retirer le couvercle du moteur 10 , pour ouvrir le recouvrement du boîtier latéral 8 ;
- Ouvrez le couvercle du filtre à air 13 , en dévissant la vis de montage A avec un tournevis cruciforme (non inclus dans la livraison).
- Placez le groupe électrogène sur une surface plane.
- Dévissez le boulon papillon 9 à la main et retirer le couvercle du moteur 10 , pour ouvrir le recouvrement du boîtier latéral 8 .
- Retirez tous les résidus présents dans la zone de la tubulure de remplissage d'huile 23 avec un chiffon propre.
- Retirez le connecteur de la bougie d'allumage 12 en le tournant légèrement vers le haut.
- Soufflez le groupe électrogène, en particulier la zone de la bougie d'allumage, avec de l'air comprimé exempt de poussière et de saleté.

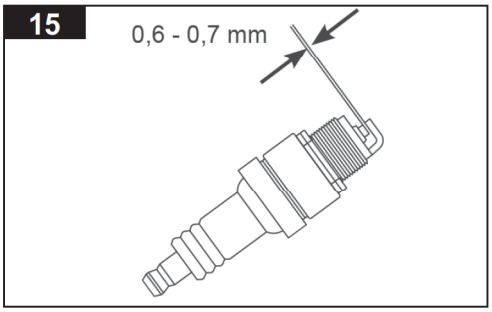
14



- Dévissez la bougie dans le sens anti-horaire avec la clé à bougie 7 .
- Évaluez l'état de la bougie d'allumage :

- En cas de dépôts de suie importants sur les contacts, contactez un spécialiste ou l'adresse de SAV du fabricant indiquée sur la carte de garantie.
- En cas de dépôts légers, nettoyez soigneusement les contacts avec une brosse en fils de cuivre.
- Si nécessaire, remplacez la bougie d'allumage par une bougie du même type (voir le chapitre" Maintenance" et" Caractéristiques techniques").
- L'écart entre les électrodes doit être de 0,6 - 0,7 mm. Ajustez-les éventuellement avec un tournevis.

15



- Vissez la bougie d'allumage à la main dans le sens horaire jusqu'en butée.

- Serrez la bougie d'allumage avec précaution à l'aide de la clé à bougie. Ne pas exercer une force excessive.
- Placez le connecteur de bougie d'allumage sur la bougie d'allumage.
- Remontez le boîtier et couvercle du moteur latéral avec le boulon papillon dans l'odre inverse.

MISE HORS SERVICE

Contactez un atelier spécialisé si vous n'avez pas d'expérience dans la mise hors service des groupes électrogènes. Si vous ne voulez pas utiliser le groupe électrogène pendant une période prolongée, mettez-le hors service. Pour ce faire, vidangez les réservoirs d'huile moteur et d'essence et préservez le moteur.

- Nettoyez le groupe électrogène (voir le chapitre " Nettoyage").
- Vidangez l'huile moteur (voir le chapitre" Vidange de l'huile moteur").
- Videz le réservoir de carburant, avec p.ex. une pompe d'aspiration adaptée (non inclus dans la livraison).
- Retirez le connecteur de la bougie d'allumage en le tournant légèrement vers le haut.
- Dévissez la bougie dans le sens anti-horaire avec la clé à bougie.
- Versez environ 1 ml d'huile moteur dans l'orifice de la bougie d'allumage, avec p.ex. une seringue adaptée.
- Vissez la bougie d'allumage à la main dans le sens horaire jusqu'en butée.
- Serrez la bougie d'allumage avec précaution à l'aide de la clé à bougie. Ne pas exercer une force excessive.
- Tirez la poignée lentement de deux à trois fois.
- Replacez le connecteur de la bougie d'allumage.

STOCKAGE

Démarrer le groupe électrogène une fois par mois et le faire fonctionner pendant au moins 15 minutes.

Stocker le groupe électrogène dans un endroit à l'abri de la poussière, de la saleté, de l'humidité et du gel.

TRANSPORT

Laissez refroidir le groupe électrogène avant le transport.

Portez des gants de protection lors du transport du groupe électrogène.

Porter des chaussures robustes, p. ex. des chaussures de sécurité, lors du transport du groupe électrogène.

Soulevez le groupe électrogène uniquement à l'aide de la poignée de transport prévue.

Ne transportez le groupe électrogène qu'avec le robinet de carburant fermé.

Éteignez les appareils électriques pendant le transport et débranchez les prises secteur du groupe électrogène.

A. Porter le groupe électrogène

Dévisser la bougie uniquement si aucune poussière ou saleté ne peut pénétrer dans l'ouverture de la bougie.

- Saisissez le groupe électrogène sur la poignée de transport prévue à cet effet 3 avec les deux mains.
- Soulevez horizontalement le groupe électrogène.
- Portez avec précautions le groupe électrogène vers le lieu souhaité.
- Faites attention à la position de vos pieds et posez le groupe électrogène avec précaution.

B. Transporter le groupe électrogène dans un camion

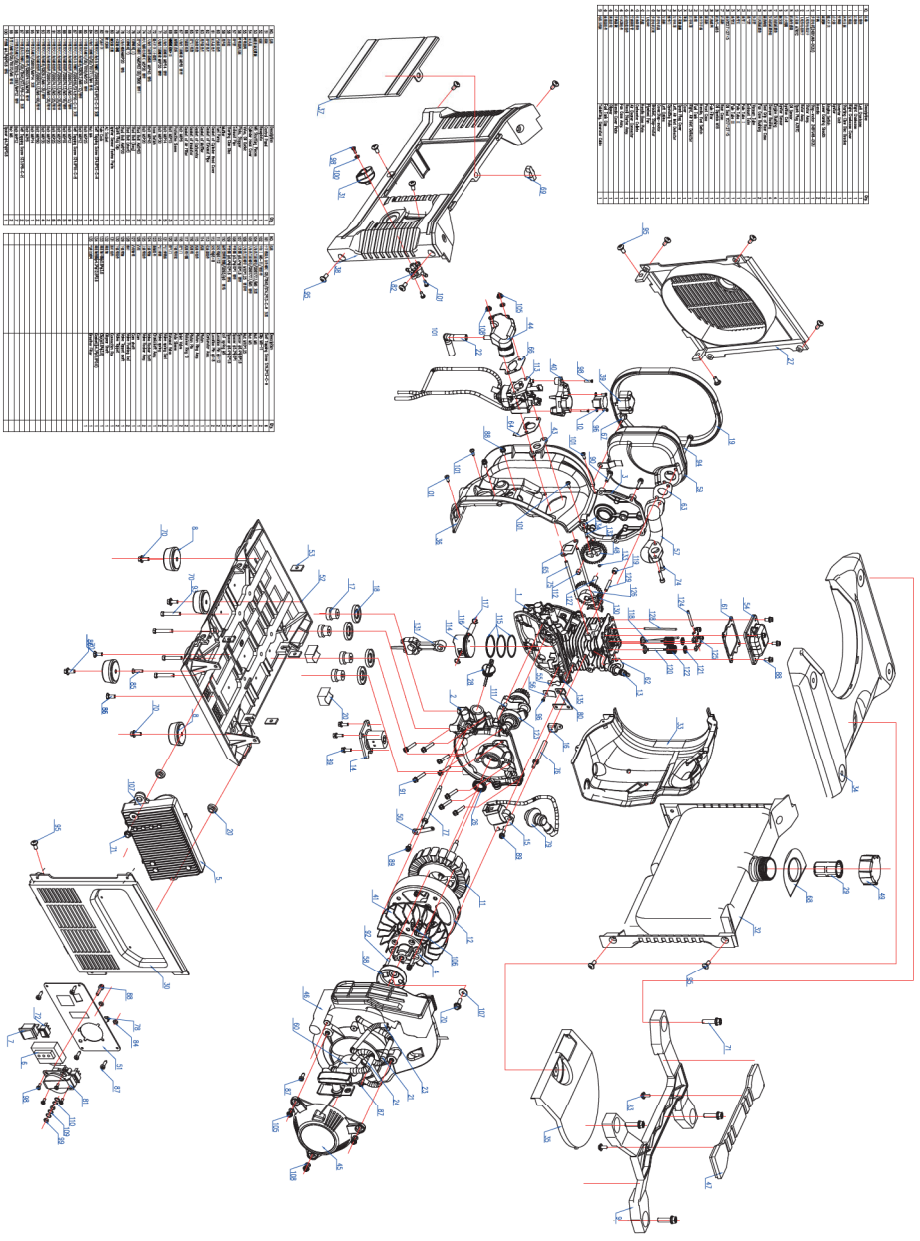
- Sécurisez le groupe électrogène contre tout glissement.
- Protégez le groupe électrogène contre les objets qui pourraient tomber ou glisser sur ou contre le groupe électrogène dans le véhicule.

RÉSOLUTION DES PROBLÈMES

F

Dépannage	Cause	Résolution
Le groupe électrogène ne démarre pas.	Il n'y a pas d'essence dans le réservoir.	Remplir d'essence (voir le chapitre" Remplissage de l'essence").
	Le robinet de carburant est fermé.	Ouvrez le robinet de carburant (voir le chapitre" Démarrage du groupe électrogène").
	L'alimentation en carburant est défaillante.	Contactez le SAV de votre revendeur.
	L'arrêt automatique de l'huile empêche le démarrage.	Contrôler le niveau d'huile moteur (voir le chapitre" Vérification du niveau d'huile moteur").
	La bougie est sale ou usée.	Nettoyez la bougie ou remplacez-la (voir le chapitre" Nettoyage et remplacement de la bougie").
	Le filtre à air est encrassé.	Nettoyez le filtre à air (voir le chapitre" Nettoyage du filtre à air").
	Le groupe électrogène est défectueux.	Contacter le SAV de votre revendeur ou un spécialiste.
Le groupe électrogène ne fournit pas ou trop peu d'alimentation électrique.	Le mode Eco est activé.	Pressez l'interrupteur Eco 4 sur le côté gauche en position" MAX". (voir le chapitre" Mode Eco").
	Le filtre à air est encrassé.	Nettoyez le filtre à air (voir le chapitre" Nettoyage du filtre à air").
	Le groupe électrogène est défectueux.	Contacter le SAV de votre revendeur ou un spécialiste.
Des bruits, vibrations ou odeurs inhabituels se produisent pendant le fonctionnement du groupe électrogène.	Le groupe électrogène est défectueux.	Contacter le SAV de votre revendeur ou un spécialiste.

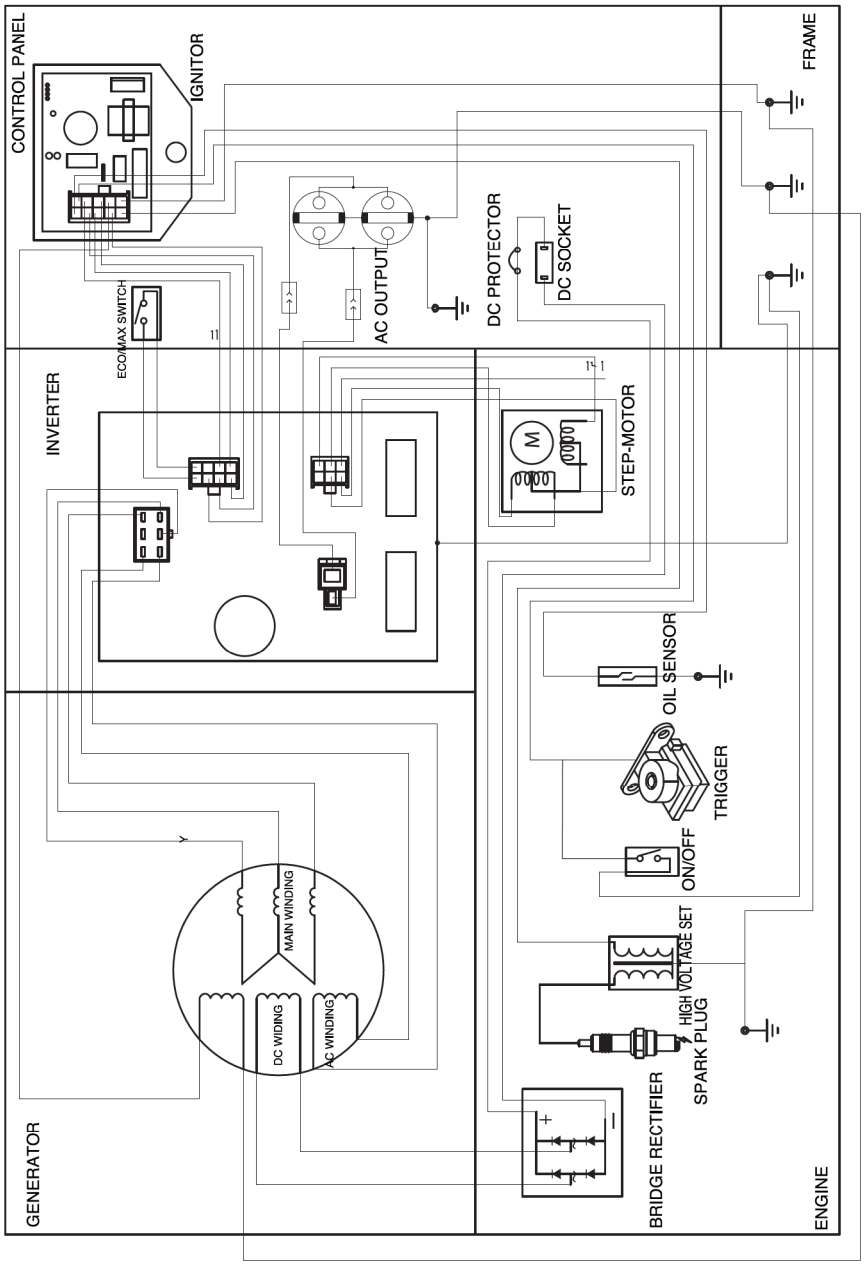
F VUE ÉCLATÉE GÉNÉRALE



Liste des pièces disponible sur WWW.domac.fr

SCHÉMA ÉLECTRIQUE

F



Liste des pièces disponible sur WWW.domac.fr

F NOTES

NOTES

F

ZEUS

Déclaration de conformité UE

La société DOMAC déclare que le produits mentionné ci-dessous :

• GROUPE ELECTROGÈNE : ZEUZ 1200i (hh1200i-A2)

Est conforme aux exigences des directives européennes suivantes :

2006/42/CE : sécurité machines

2014/35/UE : sécurité éléctrique basse tension

2016/1628/UE : Emissions polluantes

2014/30/UE : Compatibilité électromagnetique

2011/65/UE & 2017/2102/UE : RoHS et DEEE

2000/14/CE : Emissions sonores

et évalué selon les normes applicables en vigueur sivantes :

NF EN ISO 8528-13 : 2016 : Groupes électrogènes entrainés par moteurs alternatifs à combustion interne – sécurité

NF ISO 8528(1et 2) : 2018 + NF ISO 8528-3 : 2021 + NF ISO 8528(4 et 6) : 2005 + NF ISO 8528-5 : 2022 + NF ISO 8528-7:2017 + NF ISO 8528-8:2016 :
Groupes électrogènes à courant alternatif entraînés par moteurs alternatifs à combustion interne

NF ISO 3744:2012 : Détermination des niveaux de puissance acoustique

NF EN 55012 : 2008 / A1 : 2009 : Véhicules, bateaux et moteurs à combustion interne - Caractéristiques de perturbation radioélectrique - Limites et méthodes de mesure pour la protection des récepteurs extérieurs

EN 61000-6-1 : 2019 : Compatibilité électromagnétique

Réf	Procédure de mise en conformité à la directive 2000/14/CE : annexe VI. Références de l'organisme notifié :	Puissance assignée COP	Niveau de puissance acoustique mesuré LWAm :	Niveau de puissance acoustique garanti **LWAg :**	Numéros de lots
1200i	*Intertek testing & Certification Ltd, Davy Avenue knowlhill, Milton Keynes,MK5 8NL (notified body n°0359)*	*1 kW*	*93 dB(A)*	*95* ***dB(A)***	*202201001 à 202412999*

Dossiers techniques disponibles
auprès de Monsieur Patrice LE PONNER

Vierzon 20/05/2023

Philippe BORIES
Président Directeur Général - Chairman and managing director

CE

importé par :

DOMAC
53, route de Foëcy - Zi des Forges
18100 VIERZON - France

FR 22 PAP

Made in PRC